

# Journée Internationale des Femmes : Les femmes de la CANAM offrent des vivres aux FAMA

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 09 MARS 2023

# 1302

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Commémoration du 8 mars

## Les femmes maliennes font le bilan



Finalisation de nouvelle constitution : L'UNTM annonce son adhésion sans réserve !



Esclavage par ascendance : La justice frappe fort à Kayes !



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**08** Fev.  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**177**

Nouveaux cas confirmés

**02**

Nouveaux guéris

**10**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**651 862** Vaccinations incomplètes

**3 029 801** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 061**

**Guéris**

**32 190**

**Décès**

**743**

dont 50 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



<b>/ Une /</b>		Commémoration du 8 mars : Les femmes maliennes font le bilan	<b>P.5</b>
<hr/>			
<b>/ Brèves /</b>		Bras de fer entre la CMA et le gouvernement malien : Jusqu'où peut-elle aller la confrontation ? <b>P.11</b> Issa Kaou Djim sur la transition : « Cette transition nous a habitués à dire ce qu'elle ne fait pas et à faire ce qu'elle ne dit pas » <b>P.11</b> Transition/célébration du 8 mars : Les femmes maliennes sont-elles lésées ? <b>P.12</b> Dr. Ibrahima Sangho sur le chronogramme électoral : "Difficile avec toutes les réformes" <b>P.12</b> Mali : LIMAMA appelle les musulmans à voter contre le projet de la nouvelle Constitution lors du référendum <b>P.13</b>	
<hr/>			
<b>/ Actualité /</b>		Lutte contre le terrorisme : Dr Choguel Kokalla Maïga réitère la position du Mali au secrétaire général de l'ONU <b>P.15</b> Journée Internationale des Femmes : Les femmes de la CANAM offrent des vivres aux FAMA <b>P.16</b> Esclavage par ascendance : La justice frappe fort à Kayes ! <b>P.17</b> Assistance alimentaire : Le PAM assiste 1,8 millions de personnes au Mali <b>P.18</b>	
<hr/>			
<b>/ Politique /</b>		Conférence des Pays les moins avancés à Doha : La voix du Mali résonne <b>P.20</b> Lettre à grand-père : Notre toute nouvelle Constitution <b>P.21</b> Finalisation de nouvelle constitution : L'UNTM annonce son adhésion sans réserve ! <b>P.22</b>	
<hr/>			
<b>/ Culture &amp; société /</b>		Spécial 8 mars 2023, Femmes battantes : Ces dames qui font bouillir la marmite	<b>P.24</b>
<hr/>			
<b>/ International /</b>		Banque centrale européenne : Lagarde promet de faire "tout ce qu'il faudra" pour rétablir la stabilité des prix <b>P.26</b> Coopération entre états : L'administration Biden remet Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme <b>P.27</b>	
<hr/>			
<b>/ Sport /</b>		Championnats nationaux cadets d'athlétisme 2023 : Les régionaux volent la vedette aux athlètes de Bamako	<b>P.28</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



## Services d'hôtesse et Événementiel

Spécialisée dans l'accueil en entreprise et événementiel avec des prestations d'accueil sur mesure et haut de gamme

Réactivité, disponibilité, exigence et collaboration privilégiée sont au cœur de notre philosophie.

Nous recrutons et détachons des hôtes et hôtesse selon des critères stricts de qualifications pour offrir une prestation sur mesure sur vos événements, pour toutes les missions d'accueil et bien plus...

**MADOUWA**  
**P R E S T I G E**



Contact : +223 95 36 37 22



## Commémoration du 8 mars

# Les femmes maliennes font le bilan

A l'instar des autres pays du monde, le Mali a célébré ce mercredi 8 mars 2023, la journée internationale de la femme avec faste. La cérémonie était présidée par le Président de la transition, le Colonel Assimi Goita. C'était en présence du Président du Conseil National de Transition, des membres du gouvernement, du corps diplomatique accrédité au Mali et des partenaires techniques et financiers. Le thème international est : pour un monde digital inclusif : innovation et technologie pour l'égalité des sexes. Soucieux de la réservation de la cohésion sociale, le Mali a retenu le thème national suivant : femmes, actrices incontournables, debout pour la paix, la sécurité, la cohésion sociale et la réconciliation au Mali

**P**our le maire de la Commune II du district de Bamako Abba Niaré, cette cérémonie de célébration de la journée internationale de la femme est d'une grande importance malgré la crise que traverse notre pays. « **Vous conviendrez avec moi, le 8 mars - journée internationale de la femme - est une journée de grande mobilisation générale des féministes pour rappeler au monde que le combat pour l'égalité entre hommes et femmes est encore loin d'être gagné. Aujourd'hui plus que jamais nous remarquons et nous félicitons la détermination du gouvernement du Mali pour faire du slogan de la**

**parité entre homme et femme une réalité. Le résultat est palpable dans les services publics, les postes nominatifs et électifs** », a-t-il indiqué.

Dans ses propos liminaires, la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Wadidié Founé Coulibaly s'est inclinée devant la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de la crise que connaît notre pays. Les femmes du Mali ont célébré le 8 mars depuis 1963, sous l'appellation journée mondiale de la femme et à partir de 1994 pour l'appellation journée internationale de la femme.

Cette journée tire ses origines de la révolte des

ouvrières des usines textiles de Chicago aux Etats Unis pour l'amélioration de condition de vie. Elle a été institutionnalisée et déclarée en 1977 par l'organisation des Nations Unies comme journée internationale des femmes. « **La journée internationale de la femme est une journée mémorable pour toutes les femmes du monde en général et pour les femmes du Mali en particulier. Elle est l'aboutissement d'un long processus de dialogue, de partage d'information et de compréhension mutuelle sur la question des droits des femmes. Elle est aussi l'occasion de rendre hommage pour le rôle qu'elles jouent dans le développement**



socioéconomique, politique et culturel. Elle donne l'opportunité de faire des plaidoyers, d'informer et de sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur la condition des femmes. Elle donne également l'occasion de faire le bilan des progrès réalisés en termes d'égalité et d'équité entre homme et femme », a-t-il dit en substance avant de mettre le curseur sur les défis à relever.

A l'entame de ses propos, le président de la Transition, le Colonel Assimi Goita a rendu un

vibrant hommage aux femmes en ce jour de l'anniversaire de leur lutte pour la reconnaissance de leur droit. Il a rappelé que cette journée a été instituée depuis 1977 par les nations Unies. Et depuis, elle est célébrée dans tous les pays du monde. Cette journée symbolise le courage et l'engagement des femmes pour la revalorisation de leur droit suite à leur émancipation. Les femmes du Mali à l'instar de celles qui se sont battues pour la consécration de cette journée ont toujours été au rendez-vous pour la défense de l'état de droit.

« En cette heureuse circonstance j'exprime ma reconnaissance aux femmes pour leur combat quotidien et leur engagement constat pour le Mali vers sa marche pour sa souveraineté », a-t-il clamé.

Le point saillant de cette journée a été l'imposant défilé des femmes de toutes les couches socioprofessionnelles de pays.

■ Ibrahim Sanogo



## ■ Présidence de la République du Mali

Bamako | 08 mars 2023 | #JournéeDeLaFemme

Célébration de la Journée internationale de la femme : Le Président de la Transition a exhorté les femmes à plus de mobilisation

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'Etat, a présidé la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la femme, ce 8 mars 2023.

Cette cérémonie, qui a enregistré la présence du ministre d'Etat, du Président du Conseil national de Transition, de Madame le ministre de la Promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille, des membres du Gouvernement ainsi que de plusieurs diplomates accrédités auprès de la République du Mali s'est déroulé au stade Omnisport Modibo Kéïta, en commune II du district de Bamako.

A l'entame de ses propos, le Président GOÏTA a rendu « un vibrant hommage aux femmes, en ce jour anniversaire de l'aboutissement de leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits à travers le monde ». Revenant sur l'institutionnalisation de cette Journée, le Chef de l'Etat a estimé que le 8 mars ne saurait « se limiter à une simple célébration de convenance », mais doit notamment servir « de cadre approprié pour des actions d'information, de sensibilisation et de plaidoyer autour de la condition de la Femme à travers le monde ».

Le Président de la Transition n'a pas manqué à exprimé toute sa reconnaissance aux femmes « pour leur combat quotidien et leur dévouement constant dans la marche du Mali vers sa pleine souveraineté ». Malgré les nombreux défis à relever, le Chef de l'Etat engage le Gouvernement à maintenir la dynamique déjà amorcée en vue de ramener le bilan de la promotion de la Femme à hauteur de souhait.

Avant de clore ses propos, le Président Goïta a invité les femmes « à rester mobilisées aux côtés des autorités de la transition pour la refondation du Mali ».



## ■ Abba Samassekou

Certaines choses semblent résister au temps... certaines choses comme l'amour que je te voue



et la paix que tu consolide en, entre et autour de nous. « T'as mis des paillettes dans ma vie » et elles continuent de scintiller HBD my love. Longue vie à toi ! Excellent 8 mars!



Née un 8 mars, Magnifique FEMME tu es Ma Countel Amadou. Tu aurais pu te limiter à être un symbole mais non. Pour mon bonheur tu es bien plus que cela. Tu es réellement ce que de loin tu sembles représenter. Je le vois chaque jour un peu plus et je ne cesse de m'en émerveiller, Dieu merci, Ma sha Allah. Celles et ceux qui te connaissent savent de quoi je parle. Merci de me rendre si heureux Alhamdoulillah 10000000000 de fois .

Tu es douce, aimante, généreuse et véritable. Qu'Allah Swt te comble de bonheur à nos côtés, à mes côtés, main dans la main. Qu'il fasse tiens santé et réussite, amour, joie et longévité, qu'il maintienne la paix et la sérénité en et autour de toi, autour de nous. Qu'il raffermissse notre amour . Amin

Il y a tant à dire mais, le reste je nous le réserve Joyeux anniversaire, « bon 8 mars », je t'aime

## ■ MALI KANU



#Niger | le prix du Hadj 2023 tous services compris est fixé à 3.603.840 FCFA.

Arrêté N° 0171 MC/SG/DGC/DCI/LCVC du 08 MARS 2023

## ■ Jeune Afrique



Le festival de cinéma burkinabè Fespaco s'est achevé ce samedi 4 mars en récompensant le film de Youssef Chebbi « Ashkal ». Cette édition, organisée dans un contexte sécuritaire tendu, a permis à la junte au pouvoir de se mettre sous le feu des projecteurs. <http://ow.ly/LjHL50N94Fa>



## ■ Univers Média - UM



"Chouala n'a jamais été un rappeur du groupe tata pound .Nous étions trois Ramsès, Dixon et moi Djo Dama..." clarifie Damarfa.

## ■ BNJ-Adéma-PASJ Officiel



Félicitations prési, c'est une réussite très impressionnante, bravo ! Désormais, une grande carrière et de nombreuses opportunités se présentent à toi. Nous te souhaitons de trouver rapidement la place qui te permettra d'exprimer tout ton talent. Reçois tous nos vœux de réussite professionnelle et nos plus tendres pensées. Un véritable chef d'orchestre...

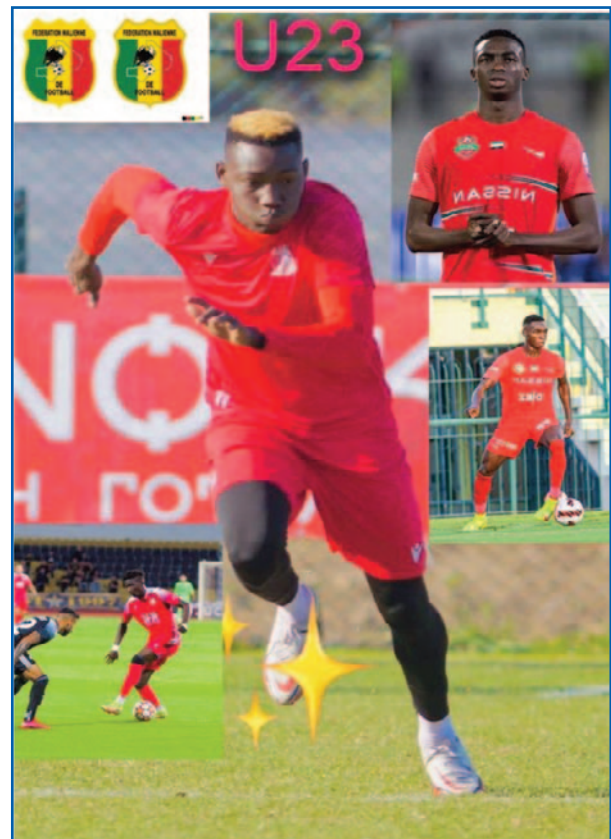


## ■ Drissa Traore



Sélection U23:

Le contour de l'équipe U23 d' Alou Badra Diallo se dessine peu à peu avec des joueurs qui devraient rapidement s'intégrer dans le système du tacticien malien. Confronté au refus de certains clubs lors de la double confrontation face au Rwanda, cette fois-ci avec l'implication de la Femafoot et du ministre des sports, le coach pourra compter sur Cheickna Doumbia et Mamadou H Camara (22 ans) deux anciens sociétaires de AS Black Star qui ont fait leur preuve dans notre très chère ligue 1. Cheickna Doumbia qui évolue à Shabab Al Ahli Dubai se distingue cette saison avec 12 buts en 29 matchs disputés et Mamadou Camara (Milsami Orhei) en est à 3 buts après 17 matchs. Deux renforts de poids qui pourraient certainement booster notre équipe nationale U23 afin d'atteindre ces objectifs. Mamadou H Camara Officiel



## ■ Larmes des pauvres



#Burkina #Boucle\_du\_Mouhoun 6/03/23 véritable ravitaillement des terroristes en moto, suite à l'embuscade contre l'unité d'intervention de la police sur l'axe #Gassan - #Dédougou plusieurs dizaines de motos ont prises par le #JNIM.





## ■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Nous sommes heureux de vous informer que nous sommes bien arrivés à Kafegueba dans la Commune de Misseni, Cercle de Kadiolo, pour offrir de l'eau potable à la population locale. Nous sommes conscients de l'importance de l'eau potable pour la santé et le bien-être de la communauté, et nous sommes fiers de pouvoir contribuer à améliorer les conditions de vie de nos frères et sœurs au Mali.

Nous remercions JP's Peace, Love & Happiness Foundation et tous ceux qui ont rendu cette initiative possible et espérons que notre action inspirera d'autres à se joindre à nous dans cette mission humanitaire.

#EauPotable #Misseni #Kadiolo #Mali

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

Chères femmes du #Mali des villes et de la campagne!

En cette Journée internationale des femmes, nous nous souvenons de toutes les femmes qui ont lutté pour l'égalité des sexes et nous rendons hommage à votre force, votre courage et votre détermination. Nous savons que cette période de transition politique et de crise multidimensionnelle est particulièrement difficile pour vous, et nous sommes à vos côtés pour vous soutenir.

Nous admirons votre résilience et votre persévérance face à des défis complexes, tels que l'insécurité, la pauvreté et la discrimination. Nous sommes conscients que ces défis affectent de manière disproportionnée les femmes et nous sommes déterminés à travailler avec vous pour trouver des solutions et créer un monde plus juste et plus équitable.

Dans un monde de plus en plus numérique, nous croyons que l'innovation et les technologies peuvent être un outil puissant pour lutter contre les inégalités et améliorer la vie des femmes. Nous encourageons l'investissement dans des technologies innovantes qui répon-

dent aux besoins des femmes et soutenons la promotion de l'accès des femmes à l'éducation et à la formation en matière de technologie. Nous sommes conscients que les femmes sont souvent sous-représentées dans les secteurs liés à la technologie et nous encourageons les efforts visant à renforcer la participation des femmes dans ces domaines. Nous croyons que l'égalité des sexes dans le domaine numérique peut ouvrir de nouvelles possibilités et des avantages économiques pour les femmes, tout en renforçant leur autonomie et leur capacité à participer pleinement à la vie publique.

Femmes du Mali, nous sommes avec vous dans cette période de transition et de crise multidimensionnelle.

Nous sommes fiers de votre force et de votre résilience face à l'adversité. Nous sommes déterminés à travailler avec vous pour créer un monde numérique inclusif, où l'innovation et les technologies sont mises au service de l'égalité des sexes.

Joyeuse Journée internationale des femmes !

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



## ■ Umaro Sissoco Embaló



En tant que président de la CEDEAO, je rendis visite au Président Kais Saïed pour m'enquérir de la situation des africains subsahariens en Tunisie. Evoquant la déformation de ses propos, il assura de croire aux valeurs africaines d'union, d'accueil et de respect et les préserver.





# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



# L'INPS

## AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS\_Mali  
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

**Bras de fer entre la CMA et le gouvernement malien : Jusqu'ou peut-elle aller la confrontation ?**



Dans une lettre confidentielle adressée aux autorités algériennes et qui a fuité sur les réseaux sociaux, le gouvernement malien accuse la coordination des mouvements de l'Azawad de violations répétées de l'accord d'Alger et de "collusion manifeste avec les groupes terroristes". Dans ce contexte jusqu'ou peut aller cette confrontation entre la CMA et le gouvernement malien ? Quel avenir pour l'accord pour la paix ?

Chaque jour, on assiste à de nouveaux épisodes dans les relations tumultueuses entre le Mali et les ex-rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix. La médiation internationale malgré sa passivité s'arache pour relancer les discussions entre le gouvernement et les ex-sécessionnistes qui ont toujours des velléités indépendantistes. Mi-janvier, une délégation malienne a été reçue par Abdelmadjid Tebboune. Et fin février sur invitation algérienne le chef de file de la Médiation internationale tous les mouvements signataires qui composent le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) se sont rendus à Alger. Objectif de cette visite : essayer de ramener les deux parties à la table des négociations et éviter la reprise des hostilités.

De plus en plus des voix s'élèvent pour dénoncer l'attitude de la CMA de prêter main forte aux groupes terroristes d'Iyad Ag Ghaly. Et dans un courriel confidentiel qui a fait le tour des réseaux sociaux le colonel-major Ismaël Wagué, ministre de la Réconciliation nationale tape du poing sur la table, accusant la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) de violations répétées de l'Accord d'Alger. Il accuse aussi la CMA de "collusion de plus en plus manifeste avec les groupes terroristes". Cette missive du gouvernement marque une fois de plus les re-

**Issa Kaou Djim sur la transition : « Cette transition nous a habitués à dire ce qu'elle ne fait pas et à faire ce qu'elle ne dit pas »**



Le président du parti ACRT, Issa Kaou Djim dit reconnaître avoir été longtemps roulé dans la farine par la Transition, il demande pardon à cet effet au peuple malien. Toutefois, aujourd'hui, le fervent défenseur s'est transformé en opposant farouche de la Transition. Il estime qu'il est temps de prendre le wagon de la vérité, c'est-à-dire le retour à l'ordre constitutionnel par la voie des élections transparentes et démocratiques.

Invité dans une émission de Web TV, Issa Kaou Djim, a révélé que c'est de bonne foi qu'il s'est trompé en soutenant la transition et demande pardon au peuple malien. A l'entendre, cette Transition nous a habitués à dire ce qu'elle ne fait pas et à faire ce qu'elle ne dit pas. Toutefois, il se félicite qu'aujourd'hui le temps lui a donné raison, au regard des difficultés que la Transition traverse en ce moment à savoir : les sanctions internationales, la cherté de la vie, la non tenue des élections, entre autres. Pour lui, nous devons œuvrer pour le retour à l'ordre constitutionnel. "Aujourd'hui, il est de mon devoir en tant que chef d'un parti politique de m'assumer en défendant le retour à l'ordre constitutionnel et le respect des paroles données", explique-t-il. Selon lui, demander pardon, c'est de faire preuve d'humilité et de réalisme. Cependant, Issa Kaou Djim reste convaincu que la Transition n'a pas de bilan, et qu'il faut les aider à tenir les élections.

Ibrahima Ndiaye / Source : Maliweb

lations tumultueuses avec la CMA qui a suspendu toutes ces activités au sein du mécanisme de mise en œuvre de l'Accord.

Jusqu'ou peut aller la confrontation entre la CMA et le gouvernement ? Quel avenir pour cet Accord qui ne cesse d'être une patte chaude pour ceux-là mêmes qui y ont apposé leurs signatures ?

Déjà, pour bon nombre de personnes, la confrontation n'a pas lieu d'être, ajoutant qu'il y a un Accord qu'il faut juste le mettre en œuvre.

Ousmane Mahamane / Mali Tribune

## Transition/célébration du 8 mars : Les femmes maliennes sont-elles lésées ?



Elles ont toujours été déterminantes dans les luttes sociopolitiques du Mali, comme celles du soulèvement ayant abouti à la chute d'IBK. Trois ans après, les femmes maliennes se disent trop peu associées à la gestion publique...

**A**u Gouvernement, sur les 28 ministres, elles ne sont que six dames. Au sein des institutions de la République, on les cherche à la loupe, car faiblement représentées. Et, faut-il le souligner, aucune institution du Mali n'a à sa tête une dame !

En effet, seulement les dames Dembélé Madina Sissoko, Sidibé Dédéou Ousmane, Diaminatou Sangaré, Diawara Aoua Paul Diallo, Wadidié Founé Coulibaly, Fatoumata Sékou Dicko siègent au gouvernement et constituent les dignes représentantes de la gente féminine dans la haute sphère exécutive de l'Etat. Alors qu'au Conseil national de Transition, l'organe législatif provisoire, on signale seulement 42 femmes sur les 147 membres ; soit moins des 30 % exigé par la Loi 2015- 052 du 18 Décembre 2015. Ce qui suscite la colère de nos sœurs et épouses qui estiment qu'elles paient le plus lourd tribut aux crises, mais elles sont vite rangées au second rang quand il faut reconstruire le pays.

En plus du fait qu'aucune des institutions du Mali n'est dirigée par une femme, les administrations et les postes de responsabilités sont faiblement occupés par les femmes, pourtant plus nombreuses que les hommes. Conséquences ; les femmes se plaignent, alors qu'il existe certains facteurs qui expliquent cette situation. Quels sont les niveaux d'éducation des femmes dans un pays où des pesanteurs socioculturelles freinent leur émancipation. Il s'agit de la problématique des mariages précoces qui oblige la femme à vite s'occuper du foyer, sans oublier que dans certaines contrées, la fille n'a pas les mêmes droits que le garçon. Ce qui fait que le taux de scolarité est très faible dans les zones rurales chez les filles.

Malgré les efforts au niveau de l'Etat, les femmes continuent d'être lésées au plan sociopolitique. Car, au niveau des partis politiques et dans les associations, elles occupent les positions inférieures et ne sont pas susceptibles d'émerger facilement.

Rappelons quand même que, dans l'histoire récente du Mali, trois femmes ont été candidates à l'élection présidentielle (Mme Sidibé Aminata Diallo, Mme Haïdara Aïssata Cissé dite Chato et Kanté Diénéba dite Diébou Ndiaye), une dame a été présidente de la Cour suprême, Kaïta Kayentao Diallo, une autre grande dame, Manassa Danioko a été prési-

## Dr. Ibrahima Sangho sur le chronogramme électoral : "Difficile avec toutes les réformes"



Le président de l'Observatoire pour les élections estime qu'il est quasi impossible de respecter le délai imparti par le chronogramme électoral avec toutes les réformes en cours. Surtout le nouveau découpage électoral.

**A**vec le nouveau découpage administratif le Mali passe de 8 régions à 19 et de 49 cercles à 159. Pour le président de l'Observatoire électoral, s'il faut attendre l'opérationnalisation de toutes ces nouvelles régions et nouveaux cercles avant de respecter le chronogramme électoral.

Il avance que le Mali doit abandonner certaines pour pouvoir tenir les élections à temps. Il s'agira alors, après le referendum constitutionnel, d'aller directement avec la présidentielle et les législatives. Le nouveau découpage, dit-il, amène un surplus de cercles donc, un grand nombre de députés, une bonne chose, certes, mais le Mali aura du mal à opérationnaliser toutes ces nouvelles réformes administratives et territoriales. A en croire Dr. Sangho, pour chaque nouveau cercle, il faut un certain nombre de dispositifs pour que ces régions puissent exister et aller aux élections respectueusement aux nouvelles réformes. Le Mali doit d'abord doter ces cercles de tribunaux, de préfecture, de peloton de garde, de gendarmes et toutes les représentations décentralisées pour être de vrais cercles. Le Mali ne peut opérationnaliser toutes ces régions et cercles dans le délai imparti pour l'organisation des élections, soutient Dr. Sangho et invite à faire l'impasse sur certaines réformes pour qu'on puisse respecter le chronogramme. Sinon, c'est impossible, pense l'expert en question électorales et politiques, Dr. Ibrahima Sangho.

Koureïchy Cissé / Source : Mali Tribune

dente de la Cour constitutionnelle, une autre dame, Mme Cissé Mariama Kaïdama Sidibé a été Premier ministre, chef du Gouvernement sous le magistère du président ATT. D'où les impatiences et les appréhensions pour voir quand est-ce que le Mali aura une femme à la tête d'une de ses institutions phares.

Bruno D SEGBEDJI / Source : Mali Horizon

## Dr. Ibrahima Sangho sur le chronogramme électoral : “Difficile avec toutes les réformes”

La Ligue malienne des Imams et Erudits pour la solidarité islamique (LIMAMA), a appelé, hier mardi, à Bamako la communauté musulmane à voter contre le projet de texte de la nouvelle Constitution.

Devant la presse, LIMAMA a justifié sa décision par le maintien du mot « laïcité » dans la mouture de la nouvelle Constitution qui devrait être soumise au vote de la population. Cette importante organisation musulmane du pays déplore le silence des autorités suite à sa demande de retrait pur et simple du mot « laïcité » dans la mouture du nouveau texte de la Constitution. « Nous avons demandé que la notion de laïcité soit remplacée sur toute ses formes dans l'avant-projet de la nouvelle constitution par l'Etat multiconfessionnel qui constitue pour nous le vrai point de départ de la refondation de l'Etat du Mali », explique le secrétaire général de LIMAMA, l'imam Gaoussou Minta, exhortant « tous les musulmans patriotes à voter contre texte lors du référendum prochain ». Selon ce chef religieux, le mot laïcité à une définition à géométrie variable et a toujours été une astuce utilisée par les gouvernants pour cadener la ou les

religions. Il a dénoncé l'usage que le pouvoir colonial et les régimes du Mali indépendant en ont fait pour gouverner le pays.

Au Mali, depuis la publication de l'avant-projet de la nouvelle constitution les appels de la plus grande confession religieuse (les musulmans près de 90% de la population) à supprimer le mot laïcité. Les plus radicaux appellent à transformer le pays à un Etat islamique arguant que les musulmans représentent la majorité des populations. Certains de ces messages ont fait échos chez les groupes armés terroristes qui sévissent dans le pays. Dans une récente vidéo, l'un des proches du chef de la Katiba du Macina, Amadou Koufa, a exhorté les musulmans à liguer contre l'adoption d'une constitution laïque et à l'éducation occidentale.

L'avant-projet de la nouvelle Constitution dans l'état actuel bénéficie moins de soutien au sein des associations musulmanes et de la classe politique. Plusieurs organisations politiques du pays telles le PARENA, l'ADEMA, les FARE, la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko ont appelé le Président de transition, le Colonel Assimi Goïta, à abandonner son projet de doter le Mali d'une nouvelle Constitution. Les politiques ne protestent pas contre le maintien de la « Laïcité » dans le texte mais plutôt contre le manque d'inclusivité dont il ne bénéficie pas. Ces appels ne semblent pas pour l'instant fait fléchir le Colonel Assimi Goïta qui reste déterminé à aller jusqu'au bout de son initiative.

Siaka DIAMOUTENE/Maliweb.net



Une mosquée à titre illustratif



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

**Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.**

**Article 25 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

**Article 26 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

**Article 27 :** Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 28 :** Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

**Article 29 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

**Article 30 :** Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

# Lutte contre le terrorisme : Dr Choguel Kokalla Maïga réitère la position du Mali au secrétaire général de l'ONU

Les rapports entre l'Organisation des Nations unies (ONU) et notre pays connaissent quelques soubresauts. Mais, dans le fond, les autorités de la Transition et le patron de l'ONU font presque la même appréciation de l'impact des stratégies déployées dans le but de contenir la menace terroriste.

**E**n effet, lors d'une audience qu'il a eue samedi avec le Premier ministre à Doha, Antonio Guterres a reconnu que les solutions proposées jusque-là ne « sont pas satisfaisantes ».

Ces discussions entre les deux personnalités se sont déroulées en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop et de l'ambassadeur du Mali auprès de l'ONU, Issa Konfourou.

Selon le chef du gouvernement, les échanges ont été francs avec le secrétaire général des Nations unies qui a montré qu'il a une bonne connaissance de l'histoire et de la géographie du Mali. Et surtout des défis que le peuple malien a eu à relever dans le passé.

« Ce qui conduit à une meilleure compréhension des tentatives de division du Mali et de soumission de l'Afrique », en déduit Choguel Kokalla Maïga qui a affirmé que Antonio Guterres est « convaincu que la situation actuelle ne donne pas les solutions satisfaisantes ».

À l'occasion, le chef du gouvernement a rappelé à son hôte que la priorité des autorités maliennes est la sécurité, avant d'insister sur le fait que notre pays tient au respect strict des trois principes servant désormais de boussole à l'action publique.

« Tout ce qui peut être fait avec nous doit obéir au triptyque indiqué par notre président de la Transition », a-t-il déclaré. Dans sa nouvelle posture, le Mali espère la compréhension de la communauté internationale, avec laquelle le dialogue doit être maintenu dans le cadre de la Minusma.

« Il faut un dialogue approfondi avec les ministères concernés, notamment en charge de la Défense et les Affaires étrangères pour ne pas laisser l'impression qu'un ami, qui est in-

visité, peut aller où il veut ou qu'on lui fait des restrictions », a commenté le chef du gouvernement. Il est convaincu qu'en discutant, l'on peut toujours converger vers des voies qui conviennent aux uns et aux autres.

D'après Choguel Kokalla Maïga, la lutte contre le terrorisme doit se mener de façon efficace au niveau de chaque pays. Et pour cela, il faudra travailler à renforcer d'abord les états au plan bilatéral, de sorte que chacun d'entre eux puisse être suffisamment solide.

« C'est bien d'avoir une force sous-régionale panafricaine, mais nous ne souhaitons pas attendre une aide qui vient de l'extérieur pouvant nous amener à assister à ce que nous avons vu dans certains pays où on a organisé des missions pendant des années, puis la communauté internationale a décidé un jour d'arrêter. Et on a vu des citoyens de ces pays quitter leur nation en s'accrochant à des trains d'atterrissage », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre s'est aussi entretenu avec le vice-Premier ministre du Qatar, Mohammed bin Abdulrahman Al-Thani. « Nos amis du Qatar sont dans des bonnes dispositions vis-à-vis du Mali », a déclaré Dr Choguel Kokalla Maïga au sortir de l'audience.

Il expliquera à son hôte que le terrorisme reste le principal défi auquel notre pays est confronté. Et que ce mal est en train d'être « vaincu sur tous les plans par les Forces de défense et de sécurité ». Afin de maintenir cette dynamique, notre pays est preneur de « tout ce qui peut renforcer cette lutte », a fait savoir Dr Choguel Kokalla Maïga qui a aussi évoqué la situation des réfugiés et des déplacés avec son hôte. Il a souligné que cette problématique est préoccupe l'état malien au plus haut niveau.



En mission d'un pays à 95% musulmans, le chef du gouvernement ne pouvait passer sous silence l'approche du mois de ramadan. Sur le sujet, il s'est agit de voir avec le vice-Premier ministre comment est-ce que les qataris pourraient appuyer leurs condisciples maliens. Le chef du gouvernement a invité les autorités du Qatar à venir au Mali pour discuter et mieux cerner les priorités des Maliens. Ce qui permettra également d'identifier les cadres dans lesquels nos deux pays peuvent travailler ensemble, dans le respect réciproque de leurs principes.

D'ores et déjà, le chef du gouvernement n'a pas hésité à rappeler les trois principes conduisant l'action publique au Mali. Des principes qui, heureusement, « correspondent à la façon dont le Qatar aussi voit les choses », s'est-il réjoui.

Recevant favorablement cette invitation, Mohammed bin Abdulrahman Al-Thani a instruit à la direction Afrique du ministère des Affaires étrangères de rentrer en contact avec l'ambassadeur du Mali au Qatar pour entreprendre les arrangements nécessaires.

Issa DEMBELE  
Source : Essor



La canam souhaite une bonne fête de 8 mars à toutes les femmes.

## Journée Internationale des Femmes : Les femmes de la CANAM offrent des vivres aux FAMA

Dans le cadre des activités commémoratives de la journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars, les femmes de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) ont procédé à la remise de vivres aux Forces Armées Maliennes.

Les femmes de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) ont lancé, le mardi 7 mars, à leur siège, les activités commémoratives du 8 Mars, Journée Internationale des Femmes, placée sous le thème : « Femmes, actrices incontournables, debout pour la paix, la sécurité, la cohésion sociale, la réconciliation au Mali ». Dans cette mouvance, elles ont remis à la Direction du Service Social des Armées, des vivres pour les Forces Armées Maliennes (FAMA). Ces dons sont composés de 80 sacs de riz de 50 kilos, de 80 bidons d'huile de 5 litres, de 80 cartons de savon et de 80 sacs de pâtes alimentaires.

Pendant son intervention, la présidente de l'Association des femmes travailleuses de la

CANAM, Mme Diarra Wandé Traoré a souligné que le thème de cette année cadre parfaitement avec les objectifs et les défis de leur organisation. « Nous, travailleuses de la CANAM, nous avons décidé de réaffirmer notre soutien aux Forces armées et de sécurité du Mali, singulièrement aux blessés de guerre, à travers les dons de denrées alimentaires et produits d'entretien », a-t-elle dit.

Soucieuse de l'ampleur de la fraude qui prévaut à l'Assurance Maladie, elle dira qu'en toute responsabilité « nous avons décidé d'aller à la rencontre des prescripteurs dans les structures sanitaires pour une sensibilisation à la prescription rationnelle et à la lutte contre la fraude pour la

Journée du 9 Mars ». Il est aussi prévu une formation à l'intention de toutes les femmes de la CANAM sur le leadership féminin.

De son côté, le Secrétaire général du Comité syndical de CANAM, Tiémoko Doumbia n'a pas manqué de remercier les femmes de la CANAM pour avoir pensé à la lutte contre la fraude. A cet égard, il a demandé à la population malienne, aux prescripteurs, aux officines et pharmacies d'aider la CANAM à lutter impeccablement contre la fraude.

A son tour, le Directeur général de la CANAM, Médecin Général de Brigade, Boubacar Dembélé, a remercié les femmes de la CANAM pour leur soutien à l'égard des Forces armées et de sécurité ; qui, dit-il, « s'investissent dans la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays et la protection des populations et de leurs biens ».

Et de conclure : « Nous devons tous reconnaître que la détection des abus et des fraudes est également un défi et un enjeu majeur de la CANAM, notamment en ce qui concerne la lecture des risques et, par conséquent, la viabilité et la pérennité du Régime de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) ».

■ Maffenin Diarra



# Esclavage par ascendance : La justice frappe fort à Kayes !

La cour d'Assises de Kayes a condamné le 27 Février dernier sept personnes à la peine de mort. Une autre a écopé d'une peine d'emprisonnement de cinq ans. Ces personnes sont accusées de crimes liés à la pratique de l'esclavage par ascendance dans les régions de Kayes, Kita et Nioro.

**C**ette décision de la cour d'Assises est salubre, selon la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). L'organisation estime que ce procès qui tombe à point nommé doit servir de leçon à toutes les personnes qui tentent la pratique. Son Président Aguibou Bouaré encourage les autorités judiciaires à continuer sur cette lancée pour mettre fin à la pratique.

« On est satisfait par l'exemplarité des sanctions infligées aux coupables d'esclave de traitement cruel, humain et dégradant dans la région de Kayes », déclare Aguibou Bouaré.

Mais, il souligne qu'« un seul projet ne suffit pas ». « Ce procès peut avoir une valeur de symbole que les uns et les autres comprennent que dorénavant on ne peut pas accomplir des actes esclavagistes au Mali dans l'impunité », rajoute M. Bouaré.

## Renforcer la culture de la paix

Pour l'association anti-esclavage Gambana, basé à Kayes, cette décision de la justice est un ouf de soulagement et une lueur d'espoir. Mamadou Konaté, un des membres de l'association, invite la population à cesser tout acte de violence en œuvrant pour la paix et la cohésion sociale.

« Nous sommes vraiment content de ce procès. Des personnes ont été torturées et d'autres tuées. C'était inquiétant », selon Mamadou Konaté. Il pense toutefois qu'« il reste beaucoup à faire encore ». Il estime qu'il faut « que les gens comprennent que l'esclavage par ascendance ne cause que des dommages ». « Cultivons la paix », conclut-il.

C'est en Septembre 2022 que la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Kayes a inculpé ces personnes condamnées d'association de malfaiteurs, d'assassinats, de pillages, de coups et blessures volontaires, de discrimination ethnique. Des crimes punis par le code de procédure pénale malien.

## Des efforts du gouvernement

En novembre 2021, le ministre de la justice et des droits de l'Homme, garde des sceaux, Mamoudou Kassogué, avait adressé une lettre circulaire aux Procureurs Généraux près les Cours d'Appel pour les inviter à engager des poursuites pénales contre toutes personnes impliquées dans des actes en lien avec le phénomène de l'esclavage par ascendance au Mali.

« L'esclavage par ascendance, une pratique dénoncée dans tous les rapports

des organisations de défense des droits de l'Homme, constitue un phénomène qui sape les efforts de l'Etat en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme dans notre pays », a déclaré le ministre de la justice, Mamoudou Kassogué dans sa lettre.

L'objet de cette lettre circulaire du ministre de la justice adressée aux procureurs des cours d'appel porte sur la « Gestion des affaires en lien avec l'esclavage par ascendance ». Selon le ministre Mamoudou Kassogué, l'esclavage par ascendance, une pratique dénoncée dans tous les rapports des organisations de défense des droits de l'Homme, constitue un phénomène qui sape les efforts de l'Etat en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme au Mali.

« Pour lutter contre cette pratique, je vous donnais des instructions, suivant ma lettre N°0057/MJDH-SG du 17 décembre 2019, pour prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'engager des poursuites pénales contre toutes personnes impliquées dans des actes en lien avec le phénomène et d'envisager l'éventualité d'une délocalisation de certaines affaires pour garantir l'efficacité des procédures. J'ai l'honneur de vous réitérer les termes de ladite lettre en vous demandant de faire une exploitation optimale de l'arsenal juridique existant, notamment le Code Pénal, en vue d'assurer une répression efficace des infractions connexes à la pratique dite de l'esclavage par ascendance », a déclaré le ministre.

Dans le cadre du traitement des affaires, dit-il, un accent particulier doit être mis sur la protection des victimes de cette pratique, tout comme leur suivi, à toutes les phases de la procédure, nécessite une attention constante des Procureurs de la République. « Enfin, la communication autour de ces affaires devra être une pratique connue et respectée de tous afin de renforcer les mesures d'anticipation pour la protection et la préservation contre le phénomène et ses conséquences sur les personnes qui en sont victimes », révèle la lettre circulaire du ministre.

■ Binadjan Doumbia



# Assistance alimentaire :

## Le PAM assiste 1,8 millions de personnes au Mali

Ces chiffres ont été donnés par le Programme Alimentaires Mondial, le lundi 06 mars 2023, lors d'un dîner d'échange avec la presse malienne au parc national de Bamako. 1,8 millions de personnes ont bénéficié de l'assistance alimentaire du PAM, a-t-on appris au cours de l'évènement présidé par le représentant et directeur-pays du Programme Alimentaire Mondial. M. Éric Perdison et du directeur adjoint, Ibrahima Diallo.

**C**e dîner d'échange a été organisé pour informer l'opinion les activités du PAM au Mali pour accompagner le gouvernement en termes d'assistance aux populations.

Selon les Statistiques donnés sur le nombre de personnes touchées par le PAM en 2022, 1,8 million de personnes touchées par la crise ont bénéficié de l'assistance alimentaire et des transferts monétaires dans le cadre de la réponse d'urgence en 2022. Ce chiffre comprend 393 900 personnes déplacées et 34 590 réfugiés et représente 80% de la cible. 403 772 enfants âgés de 6 à 23 mois, de 6 à 59 mois et des personnes vivant avec le VIH/SIDA ont reçu des aliments nutritifs spécialisés et du

cash pour prévenir et traiter la malnutrition. Plus de 5 160 tonnes de produits alimentaires et d'aliments nutritifs spécialisés ont été distribués.

69 millions de dollars US ont été distribués aux populations touchées sous forme de transferts en espèces pour répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base. En 2023, le PAM entend aussi cibler 3,8 millions de personnes vulnérables, y compris les personnes déplacées, des réfugiés, des femmes enceintes et allaitantes et des enfants dans le cadre des programmes de prévention et traitement de la malnutrition, au Mali.

Dans son intervention le représentant direc-

teur-pays a indiqué que la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle devient de plus en plus grave. Face à cela, son équipe et lui entendent mobiliser les partenaires et les ressources pour pouvoir assister les populations qui sont dans le besoin.

Depuis 2012 le Mali est secoué par une rébellion indépendantiste au nord, mais aussi des groupes terroristes.

Ces groupes islamistes radicaux entrés eux aussi dans la lutte en 2012 ont poursuivi le combat. Les agissements des groupes djihadistes affiliés à Al-Qaïda ou à l'EI se sont propagés au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins, plongeant le Sahel dans une grande instabilité. L'insécurité a créé un vide avec l'absence de contrôle exercé par l'Etat sur de vastes parties du territoire, mais aussi la dégradation de la situation sécuritaire. Cette dernière est à l'origine de beaucoup de déplacements internes et externes et ses corollaires dramatiques sur le plan humanitaire. La famine, la pauvreté ont entraîné l'insuffisance alimentaire chez les populations des zones très touchées nécessitant un appui.

■ Binadjan Doumbia





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# Conférence des Pays les moins avancés à Doha : La voix du Mali résonne

Selon Choguel Kokalla Maïga, les PMA pays n'ont pas besoin d'assistance qui les maintiendrait dans une dépendance continue. Il a aussi souligné l'importance du Programme d'action de Doha pour le développement de nos pays



**H**ier à la tribune de la 5<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur les Pays les moins avancés (PMA5) à Doha (Qatar), le Premier ministre a livré le message du président de la Transition, le colonel Assimi Goïta.

En effet, Dr Choguel Kokalla Maïga a été dépêché dans la capitale qatarie par le chef de l'État pour porter la voix du Mali à cette importante rencontre visant à libérer tout le potentiel des pays les plus vulnérables et à les mettre sur la voie de la prospérité. D'où le thème «du potentiel à la prospérité». L'enjeu est de taille pour les 33 pays africains concernés dont le Mali qui connaît une crise multidimensionnelle depuis 2012.

Certaines de ses difficultés pourraient trouver leurs réponses dans le Programme d'action de Doha qui sera validé au terme de cette rencontre. Le Mali participe donc à cette conférence avec l'espoir que ce Programme ne connaîtra pas le même sort que ses prédécesseurs. En effet, a fait ressortir Choguel Kokalla Maïga, «de 25 pays en 1971, le nombre de PMA a presque doublé pour atteindre 52 en 1991». Ce qui en dit long sur l'impact très limité des plans d'action successifs et sur la nécessité de s'engager résolument vers l'action.

De l'analyse du chef du gouvernement, l'écrasante majorité des pays dits moins avancés

stagnent pour différentes raisons, parmi lesquelles on peut citer les déséquilibres criards et l'iniquité du système économique mondial. Ces PMA, a-t-il signalé, n'ont besoin ni de la commisération des plus grands, ni d'aumône, encore moins d'assistance qui les maintiendrait dans une dépendance continue. Ils ont plutôt besoin de partenariats robustes et, en particulier, de justice dans les règles du commerce international et dans la gouvernance économique mondiale. Dans cette optique, le «nouveau Programme d'action doit bénéficier d'un soutien franc et d'un financement ambitieux à la hauteur des défis auxquels les PMA sont confrontés», a-t-il déclamé.

Selon le discours prononcé par le Premier ministre, il faut impérativement changer de paradigme dans la lutte contre le changement climatique, à investir davantage dans le capital humain et à mettre en place des outils robustes de relance économique post-Covid-19. Il a aussi encouragé les PMA et leurs partenaires à s'attaquer de front aux défis liés à la paix et à la sécurité qui menacent les fondements des états. Sous ce prisme, le Mali a affirmé que la lutte contre le terrorisme et la restauration de la paix sont des défis pressants, qui doivent être au cœur de l'action collective.

Conscient de l'importance de relever ces défis, notre pays a entrepris d'importants efforts visant à enrayer le terrorisme et l'insécurité. Concomitamment, il conduit des réformes structurelles au plan politique, institutionnel et au niveau du cadre macroéconomique en vue de refonder l'état. «C'est dans cet esprit que notre pays a adopté plusieurs documents-cadre de croissance économique et de lutte contre la pauvreté», a souligné Choguel Kokalla Maïga. Le gouvernement est également engagé à organiser des élections crédibles et transparentes, suivant un chronogramme établi, en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.

**LE PROGRAMME D'ACTION DE DOHA** - À travers ces explications, Dr Choguel Kokalla Maïga faisait ainsi remarquer que nos besoins nationaux et nos priorités sont en adéquation avec les axes majeurs du Programme d'action de Doha. Lesquelles priorités s'avèrent être des chantiers ambitieux destinés à accélérer notre développement et dont la réalisation requiert un engagement plus fort au niveau national, régional et international.

«C'est pourquoi, le Mali fonde beaucoup d'espoirs sur la mise en œuvre du Programme d'action décennal de Doha», a insisté le chef du gouvernement. Avant d'exhorter, une fois de plus, à promouvoir une chaîne de solidarité et de justice internationale pour lever les obstacles et les entraves au développement des PMA.

Le Premier ministre a appelé les uns et les autres à travailler ensemble à l'application rapide du Plan d'action de Doha, de manière à accélérer l'atteinte des ODD et améliorer substantiellement les conditions de vie de nos populations. Car, en définitive, l'amélioration de ces conditions, particulièrement pour les couches les plus défavorisées, est essentielle pour réussir la lutte contre le terrorisme. Elle est aussi la condition sine qua non pour la paix, la sécurité et la stabilité.

Pour sa part, le Mali ne ménagera aucun effort afin que les engagements pris collectivement soient suivis d'effet. Aussi, reste-t-il disposé à coopérer avec l'ensemble des partenaires pour aider à réaliser ensemble les objectifs convenus dans le nouveau Programme.

Envoyé spécial  
Source : Essor

## Lettre à grand-père : Notre toute nouvelle Constitution

Oui grand-père ! Le Mali a décidé d'écrire une nouvelle Constitution. Notre toute nouvelle Constitution venue tout droit du ciel comme les livres saints. On va y mettre tout. Nos ressentis, nos colères, nos passions. Tout, tout. Notre haine de la France, de sa langue. Notre amour pour nos ancêtres et nos langues. On va constitutionnaliser tout ça. Oui grand-père ! La Constitution démocratique de 1992 a échoué et il nous faut une autre Constitution pour sauver le Mali. C'est à cause de la Constitution de 1992, qu'il y a eu la guerre en Libye et que de là-bas, une rébellion est venue en 2012 pour obliger notre armée à un repli stratégique. C'est elle qui est à la base de toute la crise malienne. Il faut la changer. Elle a échoué. Oui grand-père ! C'est la Constitution de 1992 qui a échoué à défendre le Mali en 2012 lors de la crise. C'est elle qui a fait naître l'insécurité au nord et au centre. C'est elle qui a créé lyad Ag Ghaly et Hamadou Kouffa. Il urge de

la changer pour pallier tout ça. C'est elle, en ces articles invisibles, qui prônait la corruption, l'impunité et l'injustice. Et notre Mali est tombé, si bas. Donc, il faut une nouvelle Constitution seulement, tout ça va finir. Oui grand-père ! Une nouvelle Constitution d'amnistie pour nos braves militaires du 18 août pour sauver tout le Mali de Kayes à Kidal. Une Constitution qui va renforcer le pouvoir du président pour qu'il puisse faire face aux défis. Une nouvelle Constitution où chaque Malien peut parler et doit parler sa langue maternelle et officielle. Les langues n'étaient pas parlées dans la Constitution de 1992. Oui grand-père ! Maintenant tu es député, tu es maire, tu es ministre ou même président, tu parles ta langue. Point. Le français n'est plus l'officiel. Donc le tamasheq pour Kidal, le sonrhai pour Gao, l'arabe pour Tombouctou... Mopti peut officialiser son pular. Nous à Ségou, Koulikoro et Bamako nous allons manger notre bamanankan. Notre fierté. A Kayes,

son khassonké et son soninké. Et Sikasso, son sénoufo.

Oui grand-père ! Maintenant que chaque ethnie aille valoriser sa langue. Toutes les politiques sont bonnes. C'est à une valeur constitutionnelle. Dans 20 ans, nous verrons là où ça nous amènera. Les ethnies étaient juste culturelles dans la Constitution 1992, la nouvelle va leur octroyer des pouvoirs politiques officiels. Nos langues sont constitutionnelles et le français, n'est plus rien qu'un outil de travail. Nous sommes fiers !

Oui grand-père ! La Constitution de 1992 a échoué en limitant le militaire à un simple fonctionnaire comme l'enseignant et le médecin. La Nouvelle Constitution lui donne un statut hors classe. Elle cite nommément l'armée. Peut-être que cela va mettre fin à toutes nos crises de sécurité sinon les politiques ont échoué. Je te reviens sur cette Constitution mais en attendant, que chacun aille renforcer sa langue.

A mardi prochain pour ma 59e lettre, inch Allah!

Lettre de Koureichy  
Source : Mali Tribune



# Finalisation de nouvelle constitution : L'UNTM annonce son adhésion sans réserve !

L'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), la plus grande centrale syndicale au Mali, valide la nouvelle constitution version finalisée. C'est en substance le contenu du communiqué publié par ladite centrale qui renforce les autorités avec l'adhésion des travailleurs à ce nouveau projet de constitution...



L'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) a fortement participé aux Assises Nationales de la Refondation (A.N.R.). La Centrale a marqué sa présence dans la Commission de suivi des Recommandations, son implication dans la Commission de finalisation du Projet de la Nouvelle Constitution en vue de l'adapter aux réalités du Mali. EN foi de quoi elle se reconnaît dans la nouvelle constitution version finalisée.

« **Le Bureau Exécutif de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) salue la volonté politique du Président de la Transition d'une inclusion sans réserve de l'ensemble des forces politico-sociales dans la conception des outils préparatoires des élections démocratiques crédibles, transparentes dont le Mali devra faire face** », lit-on dans ce communiqué qui confirme sa reconnaissance à ce projet des autorités de la transition.

« **Le Bureau Exécutif de l'U.N.T.M affirme solennellement son adhésion sans réserves aux dispositions pertinentes à l'issue de la finalisation du projet de Constitution marquée par des Reformes et reformulations convenables pour le**

**Mali** », précise le communiqué signé par son Secrétaire Général, Yacouba KATILE Officier de l'Ordre National.

Par ailleurs, le Bureau Exécutif de l'U.N.T.M demande à toutes ses structures de soutenir totalement les initiatives de rénovation politique, démocratique, Economique et sociale.

## La classe politique contre

Ce communiqué de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali apporte de l'eau au Moulin des autorités qui sont acculées par des vagues de contestations de la classe politique et certains religieux.

Dans une récente sortie, le Parti pour la Renaissance Nationale Pour une société démocratique et solidaire (PARENA) s'est désolidarisé du projet de Constitution finalisé remis au président de la République récemment. Dans un communiqué, le parti de Tiébilé Dramé a estimé que « **le projet portait les germes de nouvelles dissensions et de nouvelles controverses...** »

La plateforme des partis politique dénommée « **Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali** » et la CNAS-Faso Hèrè (Convention Na-

tionale pour une Afrique Solidaire), désapprouvent cette nouvelle constitution.

Estimant que « **Ce projet portait les germes de nouvelles dissensions et de nouvelles controverses, et qu'il codifiait les dérives résultant de la personnalisation excessive du pouvoir, le PARENA a préconisé son abandon en dehors d'un consensus national et de la réunion des conditions énoncées à l'article 118 de la constitution du 25 février 1992.** Le PARENA souligne qu'à l'analyse du projet de constitution finalisé, on « **arrive à la conclusion qu'il divise toujours le pays et que le fossé se creuse davantage entre des pans entiers du peuple, des faïtières de la société civile et des milieux politiques de différentes opinions** ». Comme conséquence, « **le PARENA décide de se désolidariser de toute démarche tendant à l'adoption de tout projet non consensuel de constitution et demande instamment aux autorités de concentrer les énergies du peuple sur la sécurisation du territoire et le renforcement de la cohésion nationale afin d'organiser dans les meilleures conditions les scrutins consacrant la restauration de la légalité consti-**



tutionnelle. »

Cette posture du PARENA, comme celle d'autres partis politiques, est on ne peut plus claire. Même son de cloche pour l'"Appel du 20 Février 2023" et le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè (Convention Nationale pour une Afrique Solidaire) qui ont décidé de s'opposer au projet d'élaboration d'une nouvelle constitution. « **Les partis politiques, regroupements politiques et organisations de la société civile, [sont] opposés au projet d'élaboration d'une nouvelle constitution par la Transition.** »

Les partis politiques sont unanimes sur « la

**nécessité absolue de mettre en œuvre tous les moyens légaux pour, d'une part, faire échec à l'entreprise anti-républicaine, antidémocratique et anticonstitutionnelle tendant à octroyer au Mali une soi-disant "nouvelle Constitution" et, d'autre part, amener les autorités issues du double coup de force militaire du 18 août 2020 et du 25 mai 2021 à respecter le délai qu'elles ont, elles-mêmes, fixé pour la fin de la Transition en cours.** »

Ils ont émis le vœu de créer « **un vaste et solide Front de l'ensemble des forces politiques et sociales patriotiques,**

**progressistes, républicaines, démocratiques et panafricaines pour endiguer les attaques de plus en plus frontales du régime actuel contre les libertés démocratiques et assurer un retour rapide et sans subterfuge à l'ordre constitutionnel dans le cadre inchangé de la Constitution du 12 janvier 1992, fruit d'une lutte héroïque du Peuple malien contre la dictature CMLN/UDPM.** »

Affaire à suivre de près !

■ Binadjan Doumbia



# Spécial 8 mars 2023, Femmes battantes : Ces dames qui font bouillir la marmite

**Piliers incontournables, elles font preuve d'endurance et de dévouement pour leurs progénitures. Galerie de portraits de ces braves soutiens de famille**



**C**omme on le dit, la vie est un combat. Beaucoup de femmes l'ont compris et par conséquent, refusent de croiser les bras. Ces battantes font de petits métiers pour subvenir aux besoins de leurs familles et nourrir l'espoir de l'épanouissement.

Awa Coulibaly, une veuve, fait partie de ces braves dames qui travaillent sans relâche pour assurer le repas quotidien de ses enfants. Elle a choisi la profession de lavandière. Depuis 6 heures du matin, la quadragénaire commence à travailler à Samé, un quartier de la Commune IV du District de Bamako. Elle travaille 10 heures par jour, pour un salaire variant de 1.500 à 3.000 Fcfa. Ce qui est frustrant, c'est que certains clients refusent de la payer après service rendu. « J'utilise l'argent que je gagne pour acheter la nourriture, payer les frais de scolarité, les ordonnances médicales et autres », confie-t-elle.

« J'ai quatre enfants dont une fille, âgés de 16 à 12 ans. Au début, je lavais deux fois par semaine.

Mais après le décès de mon mari il y a 6 ans, ce travail est devenu ma principale source de

revenus parce que je ne pouvais plus compter que sur mes propres forces », fait remarquer Awa Coulibaly.

En termes de perspectives, la veuve ambitionne d'économiser de l'argent pour financer son projet de commerce. « Je vais continuer à

travailler dur pour la réussite de mes enfants », promet-elle malgré la fatigue et sa santé fragile.

Mariétou Togola, une cliente de Awa Coulibaly, trouve sa lavandière simple, aimable et respectueuse.

Depuis la mort son époux, explique-t-elle, Awa Coulibaly vit dignement de cette activité. L'un de ses fils est très fier de sa maman. « Grâce à maman, on souffre peu de l'absence de notre père. Maman s'occupe bien de nous », reconnaît l'adolescent.

## Agent de gardiennage

Il est 19 heures. Kadiatou Traoré, âgée de 42 ans, assure la surveillance devant une entreprise bancaire située à Hamdallaye ACI en Commune IV du District de Bamako. Son travail est rotatif entre les services demandeurs. La brave dame travaille jour et nuit à des heures tardives depuis 10 ans. « Mon travail consiste à vérifier les pièces d'identité et les outils des usagers », explique l'agent de sécurité privée. « Mon mari est décédé il y a 12 ans, laissant derrière lui 3 enfants dont 2 filles à ma charge. Au moment de son décès, notre première fille avait 8 ans, l'autre, 3 », confie-t-elle les larmes aux yeux.

Notre interlocutrice dit avoir été abandonnée par tous les proches de son mari depuis le décès de ce dernier. Aussi, elle s'occupe des charges de la famille y compris les factures d'eau et d'électricité et l'éducation des enfants. Kadiatou se bat quotidiennement pour





la survie de sa famille. «Je me réveille tous les jours à 4 heures du matin, et je suis sur pied de 7 heures à 17 heures ou 18 heures», explique Kadiatou qui a perdu son mari à 30 ans, mais ne s'est jamais remariée.

La quadragénaire consacre son énergie à la survie de ses enfants. «C'est pourquoi, je ne peux pas me faire plaisir et j'évite les cérémonies sociales», regrette-t-elle. En attendant de trouver mieux, elle est fière de son travail et remercie le Tout-puissant de lui avoir donné la force de s'occuper de ses enfants. Sa première fille témoigne : «Après le travail, quand maman rentre à la maison, elle se met au lit. Souvent, elle refuse de manger avec nous ou attend qu'on finisse d'abord pour manger les restes. Tout le temps, on la voit pleurer en cachette. C'est triste mais on s'en remet à Dieu», affirme-t-elle.

## Technicienne de surface

Mme Samaké Maïmouna Doumbia, elle, est très matinale. Cette technicienne de surface, âgée de 45 ans, habite à Guarantiguiougou en Commune V et commence à travailler à partir de 5 heures 30 du matin dans un commissariat de la Rive gauche. «Tous les jours, je me lève à 4 heures du matin. Je finis mon travail à 15 heures», précise celle qui a passé 11 ans dans le métier de technicien de surface pour un salaire mensuel de 20.000 Fcfa. Ce salaire lui permet d'aider son mari en ce qui concerne



la prise en charge des dépenses familiales. «Mon mari n'a jamais trouvé de travail fixe. Raison pour laquelle, je suis obligée de l'aider pour pouvoir supporter les frais de la maison et l'éducation des enfants», souligne-t-elle tout en remerciant certaines personnes généreuses du commissariat pour leurs appuis financiers d'autant que son employeur (une mairie de la place), ne l'a pas payée depuis plus de 2 ans. «Je continue de venir parce que j'aime mon travail qui m'a permis de tisser des liens fructueux avec le personnel du commissariat», poursuit-elle.

Selon le chef de poste du commissariat, Mme

Samaké, est ponctuelle et respectueuse. «J'ai commencé à travailler dans ce commissariat il y a plus de 5 ans, mais je ne l'ai jamais vu se disputer avec un agent ou un usager. En plus elle ne demande jamais de l'argent à quelqu'un», a ajouté le major de police Bou-bacar Camara, avant de lancer un appel aux bonnes volontés pouvant aider cette brave femme.

Baya TRAORE  
Source : Essor



## Banque centrale européenne : Lagarde promet de faire “tout ce qu’il faudra” pour rétablir la stabilité des prix

**L**a présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, lors d’un colloque à l’Organisation mondiale du commerce à Genève le 8 mars 2023

La présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a promis mercredi de faire “tout ce qu’il faut” pour rétablir la stabilité des prix, lors d’un colloque à l’Organisation mondiale du commerce à Genève.

“Nous allons restaurer la stabilité des prix et nous ferons tout ce qu’il faut”, a assuré Mme Lagarde, se référant à la forte inflation qui frappe la plupart des pays de la zone euro et que la Banque centrale qu’elle dirige a pour mandat de combattre.

Mme Lagarde a aussi souligné “que les premières victimes d’une inflation élevée sont les défavorisés, les vulnérables, les moins bien payés, ce sont les femmes.”

La semaine dernière elle avait suggéré que les hausses de taux d’intérêt de l’institution qu’elle dirige allaient se poursuivre au-delà du mois de mars pour juguler l’inflation.

“En tant que présidente de la BCE, mon travail est plutôt limité mais il est d’une importance capitale et c’est la stabilité des prix, c’est-à-dire la lutte contre l’inflation générée par la crise énergétique, provoquée par la terrible guerre contre l’Ukraine”, a souligné Mme Lagarde, lors de ce colloque en compagnie de la directrice générale de l’OMC, Ngozi Okonjo-

Iweala, à l’occasion la Journée internationale des droits des femmes.

Les gardiens de l’euro ont augmenté les taux de 3 points de pourcentage depuis juillet en cinq réunions consécutives, un virage inédit face à une inflation navigant à des niveaux quatre fois supérieurs à l’objectif de 2% visé à moyen terme.

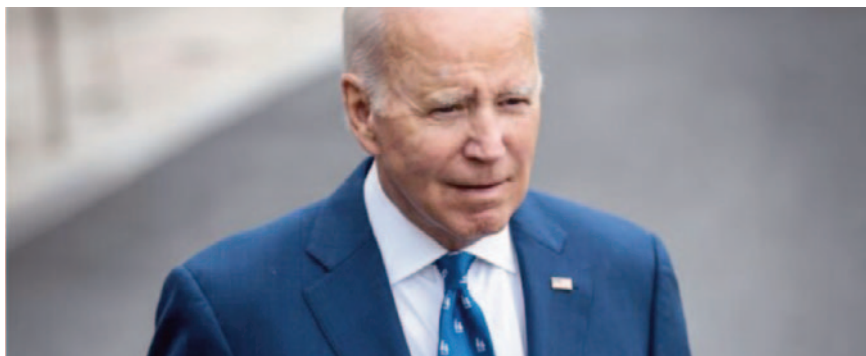
Le taux d’inflation annuel de la zone euro a reculé en février pour le quatrième mois de suite, à 8,5% sur un an, après 8,6% en janvier, selon Eurostat, mais la baisse est moins forte que prévu en raison des tarifs élevés de l’alimentation.

AFP



# Coopération entre états : L'administration Biden remet Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme

L'administration de Joe Biden a publié ce mardi le rapport américain sur le terrorisme et maintient la désignation de Cuba comme "État parrain du terrorisme".



Le National Cuba Network a condamné cette fausse désignation sur son compte Twitter et a appelé à la fin du blocus américain de Cuba. "Le véritable objectif de la diffamation de Cuba en tant que "terroriste" est de justifier le blocus illégal de Cuba par les États-Unis. Avec la désignation de Cuba comme État parrain du terrorisme, les États-Unis augmentent l'impact déjà dévastateur des sanctions.

Ils ont rappelé que pendant sa campagne présidentielle, Biden a déclaré qu'il annulerait les sanctions plus sévères de Trump et reviendrait aux politiques de normalisation de l'administration Obama, mais il n'a pas tenu ses promesses.

"Reagan a mis Cuba sur la liste en 1982 en raison du soutien de la plus grande île antillaise aux mouvements de libération anticoloniaux dans le monde, et parce que le pays a donné asile à des prisonniers politiques fuyant les États-Unis", ont-ils déclaré.

Obama a retiré Cuba de la liste et a commencé à normaliser les relations. Trump a ajouté 240 sanctions sévères supplémentaires contre Cuba et a redésigné Cuba comme un État parrain du terrorisme le 11 janvier 2021, quelques jours seulement après l'insurrection fasciste au Capitole.

"Biden poursuit la longue histoire de la terreur des États-Unis envers Cuba, qui comprend l'invasion de la baie des Cochons, le financement

d'exilés cubains pour bombarder des avions et des hôtels cubains, et la tentative d'assassiner Fidel Castro 638 fois."

Quelles sont les conséquences de l'inscription de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme ?

Les conséquences concernent les restrictions aux exportations, la suppression de certains avantages commerciaux et de l'obtention de crédits auprès d'institutions financières internationales, ainsi que l'interdiction des exportations d'armes et la limitation de l'octroi d'aides économiques. En outre, le fait que nous figurions à nouveau sur cette liste permet aux entités américaines d'ouvrir des procédures judiciaires contre Cuba en vertu des lois antiterroristes américaines.

Quelles sont les conséquences de l'inscription de Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme ?

Les conséquences concernent les restrictions aux exportations, la suppression de certains avantages commerciaux et de l'obtention de crédits auprès d'institutions financières internationales, ainsi que l'interdiction des exportations d'armes et la limitation de l'octroi d'aides économiques. En outre, le fait que nous figurions à nouveau sur cette liste permet aux entités américaines d'ouvrir des procédures judiciaires contre Cuba en vertu des lois antiterroristes américaines.

Dans le service extérieur de Cuba, plus de 30

banques ont fermé leurs opérations avec l'île et avec nos missions étrangères. Cela a affecté les missions médicales et les collègues cubains à l'étranger qui n'ont pas pu recevoir leurs salaires et transférer les revenus consulaires dans le pays. Un autre exemple, le plus douloureux, a trait à la santé. Lorsque vous privez un pays de ses revenus et réduisez son pouvoir d'achat, cela rend difficile l'acquisition des fournitures nécessaires à la fabrication de médicaments à Cuba. Aujourd'hui, ce n'est un secret pour personne qu'il y a un manque d'antibiotiques dans le pays, de médicaments à usage régulier, y compris les médicaments hospitaliers, et nous en sommes arrivés à cette situation, sans parler du programme de vaccination. Il y a une guerre contre les fournisseurs de Cuba en ce moment et tout cela est lié à l'inclusion de notre pays sur la liste et aux 243 mesures de Trump.

Cuba est un pays qui a été un interlocuteur sérieux et professionnel dans la lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme, le blanchiment d'argent, dans la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants. Si vous le mettez sur cette liste, vous envoyez un mauvais signal. Les terroristes et les trafiquants de drogue seront ravis que vous jouiez avec ce genre de choses. En présentant Cuba comme un terroriste alors qu'elle ne l'est pas, on envoie un signal très peu sérieux aux personnes qui sont réellement impliquées dans la criminalité transnationale.

Selon les données du ministère cubain des affaires étrangères, les actes terroristes commis par le gouvernement américain ou perpétrés depuis les États-Unis ont causé 3 478 décès et 2 099 personnes handicapées à Cuba. Et derrière chaque chiffre, il y a des familles qui souffrent.

Source : CUBADEBATE (Avec des informations du Réseau national sur Cuba / Twitter).

# Championnats nationaux cadets d'athlétisme 2023 : Les régionaux volent la vedette aux athlètes de Bamako

La 11e édition des Championnats nationaux cadets d'athlétisme s'est déroulée le samedi 25 février dernier sur le terrain de l'ex-SNJ à Djicoroni-Para en Commune IV du district de Bamako. Au terme d'une compétition haletante, les régionaux ont presque tout raflé en remportant la majeure partie des médailles devant les athlètes de Bamako.

Plus d'une centaine d'athlètes venus des différentes zones d'athlétisme du Mali portant le costume de champion de leur catégorie se sont retrouvés à Bamako à la faveur de la 11e édition des Championnats nationaux cadets d'athlétisme. Les épreuves concernant les filles et garçons sont : les 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 3000 m pour les courses en plus des concours du saut en longueur et du lancer de poids. Dix-sept (17) clubs étaient dans les starting-blocks. Chez les filles, l'épreuve reine, c'est-

à-dire le 100 m, a été remportée par Odile Kamaté de CAJS. Siga Diaby de l'AS AK et Awa Traoré du Siguï de Kayes sont classées 2e et 3e.

Chez les garçons, Samba Coulibaly de l'Usfas a dominé ses concurrents. Ousmane M. Touré de l'AS Niafouké et Boubacar Diané du Siguï de Kayes sont respectivement arrivés 2e et 3e. Au classement général, l'AS Alençon de Kou-tiala est en tête avec 7 médailles dont 4 en or, 1 en argent et 1 en bronze. La seconde place est occupée par CAJS avec 4 médailles 3 en

or et 1 bronze. Le Réveil Athletic Club de Kati (RAK) complète le podium avec 4 médailles 2 en or et 2 bronzes.

Il est important de préciser que les performances réalisées par les athlètes au cours de ces championnats ne seront pas homologuées par World Athletic faute de piste répondant aux normes.

Cissouma

Source : Mali Tribune



Mme Sangaré Aminata Keita, présidente de la fédération malienne d'athlétisme



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Plutôt que de rentrer dans des confrontations musclées, vous mettez le focus sur la stratégie « du rassembler plutôt que diviser ». Et cela marchera. Avec une équipe galvanisée, vous parviendrez à terminer dans les temps un chantier ou dossier compliqué.

L'équilibre de votre budget sera le cadet de vos soucis. Vous aurez surtout envie de vous faire plaisir et de vous acheter tout ce qui vous passera par la tête. Attention toutefois à ne pas dépasser les limites disponibles, car vous en ferez les frais.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Si votre tâche est routinière, une opportunité vous amènera à changer d'orientation. Vous devrez passer par une formation pour que le changement devienne effectif, mais la perspective d'une évolution vous incitera à tenter cette aventure professionnelle.

Une contrariété vous fera sortir de vos gonds. Vos désaccords porteront sur des questions financières ou sur les clauses d'un contrat qui n'auront pas été respectées. Vérifiez aussi les documents administratifs comme les assurances ou les impôts.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous travaillez avec des personnes compétentes. Elles vous aident à avancer plus vite sans vous fatiguer. Une nouvelle activité démarre et elle vous plaît. Un rapprochement peut se faire avec un collaborateur. Cette complicité vous encourage pour travailler.

Les dépenses peuvent concerner les sorties et les plaisirs. Vénus en Balance vous donne la possibilité d'avoir un budget plus important pour les dépenses. La tranquillité d'esprit vous accompagne. Mais la prudence reste de mise pour conserver la stabilité.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans la société où vous travaillez, vous aurez le sentiment d'être la cinquième roue du carrosse. À votre décharge, vous aurez tout de même des éléments qui conforteront votre impression : des réunions qui se déroulent sans vous, avancement bloqué, etc.

Très mal guidé par Saturne, vous prendrez un cap financier qui vous conduira droit sur des délais difficiles à tenir ou sur un dépassement de votre découvert. Le fait de vous trouver déjà en milieu de mois, en manque d'argent, vous rendra aigri.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous penserez avancer d'un petit pas, alors que vous ferez un grand bond en avant dans votre activité. On ne vous reconnaîtra pas dans cette humilité et certains se demanderont si vous serez sincère ou s'il s'agira d'une tactique pour vous glorifier.

Vous ne baisserez pas les bras, même si tout semblera concourir à vous décourager sur le plan financier. Vous aurez des atouts dans votre manche et vous abattrez vos cartes positives à la dernière minute afin de remporter le jackpot qui vous reviendra.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Venant vous appuyer, Uranus vous poussera à élever votre niveau d'ambition ou à travailler davantage. Cette planète soutiendra vos projets, vous fabriquera un réseau en béton et vous apportera un supplément de chance qui fera toute la différence.

Bien placé dans votre secteur II, Mercure vous sera d'une aide précieuse pour faire le point sur l'ensemble de vos engagements, de façon à vérifier qu'ils soient bien adaptés à vos besoins. Moyennant quoi, votre budget sera stabilisé et équilibré.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un supérieur hiérarchique peut vous demander un rendez-vous. Il flotte dans l'air une ambiance favorable à votre évolution. La journée pourrait vous apporter un nouveau contrat. Des pourparlers vont dans ce sens. Faites attention aux clauses dans le contrat.

Peu d'inquiétude est à venir et vous avez bien raison. Les astres permettent de vivre au-dessus de vos moyens. Pourtant, la crainte n'est pas là. Vous restez confiant dans votre relation à l'argent. Un budget suffisant permet de tenir l'équilibre financier.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'aurez plus du tout envie de papoter avec vos collègues. Ce sera silence radio ! Côté travail, en revanche, pas de stress et encore moins de dossiers complexes à traiter..., le rêve ! Profitez-en, car cela ne pourra pas durer indéfiniment.

À la manière d'un ministre des finances, vous proposerez à votre famille un budget pour la rentrée de septembre. Comme de bien entendu, il ne fera pas l'unanimité. Pour éviter les querelles interminables, vous allez procéder à un vote. C'est la démocratie !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La tête pleine de projets et avec des idées nouvelles pour avancer dans votre secteur professionnel, les réponses mitigées pour certaines, voire franchement hostiles pour d'autres vous refroidiront. Vous aurez un atout de taille qui changera la donne.

Bien que très optimiste sur vos chances financières, vous écouterez la voie de la raison et du compromis afin de ne pas mettre tous vos oeufs dans le même panier. Vous pourriez d'ailleurs faire appel à un conseil avisé, aidé par Mercure en Balance.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos responsabilités seront au premier plan et, comme tout Capricorne qui se respecte, plus on vous en confiera, plus vous aurez l'impression d'avoir de la valeur. Mais certaines d'entre elles seront lourdes et vous prendront un temps considérable.

Vous devrez faire attention à de possibles irrégularités, notamment si vous attendez une rentrée d'argent de type versement de primes. Même conseil, si vous négociez des échéances de remboursement. Vérifiez que tout sera conforme à vos intérêts.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aimeriez trouver un poste qui vous met en avant. Votre caractère affirmé ne passe pas inaperçu. Une recherche d'un nouveau travail vous séduit. Les recherches se multiplient. Elles peuvent vous conduire vers des profils de postes intéressants.

Pensez à mieux gérer le budget. Il règne un contexte de fortes dépenses. Hélas votre meilleure volonté cède aux tentations. Le shopping peut être un moment de frais multiples. Des regrets sont possibles. Peu d'économie est possible pour le moment.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Côté professionnel, vous avez assez de talent pour aller là où personne n'ose s'aventurer. Du coup, vous redonnerez un sens aux initiatives en pariant sur la réussite à grande échelle. Avec la Lune noire en embuscade, vous ne vous contenterez pas des miettes.

En ce début de semaine, vous serez doublement prudent. Extrêmement réaliste, vous anticiperez vos besoins financiers, ainsi que ceux de votre entourage. À titre personnel, vous aurez toujours une poire pour la soif... C'est-à-dire, des économies..



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



**Kamena lève le voile!**

Les autres nouvelles de la journée

1274 **Malikilé**



**Les enfants de Badalabougou servis**

Les autres nouvelles de la journée

1275 **Malikilé**



**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

Les autres nouvelles de la journée

1276 **Malikilé**



**La grosse arnaque!**

Les autres nouvelles de la journée

1277 **Malikilé**



**242 filles et femmes installées**

Les autres nouvelles de la journée

1278 **Malikilé**



**De quoi ont peur les pays de la zone franc?**

Les autres nouvelles de la journée

1279 **Malikilé**



**Moutage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**

Les autres nouvelles de la journée

1280 **Malikilé**



**Les travaux débudent aujourd'hui!**

Les autres nouvelles de la journée

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23